

RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : ÉCOLE JOSEPH-PAQUIN

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

(ARTICLE 82 DE LA LIP)

| Par: | Jérôme Guay |
|--------|-------------|
| Titre: | Président |
| Date: | 2025-06-02 |

Mot de la présidence

Une année bien menée : saine gestion des transformations, santé budgétaire, équipe forte, stable et dévouée, ainsi se résume l'année 2024-2025 de l'école Joseph-Paquin. C'est donc sur des fondations solides que l'école s'apprête à vivre, dès la rentrée 2025, une expansion importante avec l'accueil de 2 nouvelles classes, une croissance majeure pour un milieu de 69 élèves. La modification des locaux et l'insertion de nouveaux élèves et d'enseignants exigent déjà des efforts organisationnels, mais l' « adaptation » fait partie de l'ADN de Joseph-Paquin et la transition est bien planifiée.

Sur le volet éducatif, la promotion de l'autodétermination est maintenant inscrite au plan de mise en œuvre du projet pédagogique. Il s'agit d'une évolution importante de la philosophie éducative de l'école. Basée sur un profond respect des élèves, elle alimentera les réflexions et les actions de toute l'équipe.

Joseph-Paquin est une organisation en santé, avec une tête et un cœur solides. Merci à tous les acteurs qui y ont contribué, enseignants, techniciens, professionnels, personnel de soutien, sans oublier les membres du conseil d'établissement qui, à travers leur engagement, démontrent à chaque séance leur attachement particulier envers un milieu scolaire hors du commun et exceptionnel.

1. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres

| Noms | Titre (qualité : parents, personnel, etc.) |
|-----------------------|--|
| Duchesne, Lise | Orthophoniste |
| Dufour, Guylaine | Parent |
| Gaumond, Valéry | Parent |
| Gilbert, Martin | Enseignant |
| Guay, Jérôme | Parent |
| Lachance, Maryse | Parent |
| Melançon, Annie | Technicienne en éducation spécialisée |
| Morin, Marie-Claude | Membre de la communauté |
| Perreault, Martine | Enseignante |
| Rodrigue, Audrey | Membre de la communauté |
| Lemay, Louis-Philippe | Parent |
| St-Onge, Maude | Parent |

2. Dates des rencontres

| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier |
|-----------|---------|----------|----------|---------|
| | 9 | | 4 | |

Rapport annuel du conseil d'établissement

| Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
|---------|------|-------|-----|------|
| | 26 | 30 | | 4 |

^{*}Art. 67 de la LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire [...]. »

3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Le plan de mise en œuvre a été présenté à la rencontre du 6 juin 2025. Il a été élaboré tout au long de l'année avec l'équipe du projet éducatif. L'enjeu « Autonomie » a été modifié pour parler « d'Autodétermination ». Toute l'école est mobilisée à rendre nos élèves autodéterminés et à développer leur communication totale pour les rendre le plus apte à intégrer leur vie active lorsqu'ils quitteront l'école.

4. Règles de conduite

Quelques lignes directrices:

Les règles de conduite ont été adoptées à la rencontre du 4 juin 2025, elles se déclinent ainsi :

- Je respecte les personnes dans mes gestes et mes paroles.
- Je respecte l'environnement et le matériel.
- Je joue et je me comporte de façon sécuritaire.

5. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants:

Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents de l'école Joseph-Paquin pour l'année 2025-2026, sont ceux-ci :

- Qu'un maximum de 35 \$ au préscolaire soit respecté pour la facture liée au matériel didactique vendu par l'école;
- Qu'un maximum de 75 \$ pour les groupes Caps et Défis soit respecté pour la facture liée au matériel didactique vendu par l'école;

- Qu'un maximum de 80 \$ au primaire soit respecté pour la facture liée au matériel didactique vendu par l'école;
- Qu'un maximum de 90 \$ soit respecté pour le groupe de CPC pour la facture liée au matériel didactique vendu par l'école;
- Qu'un maximum de 100 \$ soit respecté pour les groupes de FPT pour la facture liée au matériel didactique vendu par l'école;
- Qu'un maximum de 25 \$ soit respecté pour l'activité ou la sortie de Noël;
- Qu'un maximum de 35 \$ soit respecté pour l'activité ou la sortie de fin d'année;
- Qu'un montant de 210 \$ soit respecté pour le service de surveillance du midi;
- Tous ces montants excluent l'assurance du Centre de services scolaire.

6. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté

| Date | Objet de la consultation | Court résumé de la position du CÉ |
|------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 2025-03-26 | Règlement sur les règles de | 5.1.3 le délai de 2 jours est court |
| | fonctionnement du Conseil | 11.1 expliquer le sens |
| | d'administration | 13.1 Est-ce qu'un Éthicien devrait |
| | | faire partie du comité? |
| 2025-04-30 | Critères de sélection de la direction | Un document a été produit par les |
| | | membres. |
| 2025-06-04 | Délégation de pouvoirs du CA | |

7. <u>Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP</u>

| Date | Objet de l'information | Outils utilisés |
|------------|--------------------------------|------------------------|
| 2024-09-18 | Assemblée générale des parents | Invitation aux parents |
| | | |
| | | |

8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

| Date | Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs | Précisions |
|------------|--|------------|
| 2025-10-09 | Sorties et activités éducatives Réveillon de Noël | |
| 2024-12-04 | Grilles-matières Grand déploiement | |

| | Sorties et activités éducatives | |
|------------------------|--|--|
| 2025-01-24 courriel | Sorties et activités éducatives | |
| 2025-04-30 | Sorties et activités éducatives Critères de sélection de la direction Calendrier scolaire | |
| 2025-06-04 | Fournitures scolaires Frais chargés aux parents Sorties et activités éducatives Règles de conduite | |

9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 de la LIP)

| Date | Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires | Précisions |
|------|---|------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

| Date | Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières | Précisions |
|------------|---|-------------|
| 2024-10-09 | Budget de fonctionnement du CÉ | Adopté |
| 2024-12-04 | Budget de l'école | Adopté |
| 2025-03-26 | État du budget | Information |
| | | |

11. Projets spéciaux

| • | Épicerie | • | Maison Léon Provancher |
|---|----------------------------|---|----------------------------------|
| • | Bibliothèque Gabrielle-Roy | • | Confection de cartes de souhaits |
| • | Restaurant Syrien | • | Dollarama |
| • | Tournoi Pee-Wee | • | Quilles |
| • | Visite Alpha-Sourds | • | Réalisation culinaire |
| • | Subway | • | Déjeuner |
| • | Crèmerie | • | Activités de fin d'année |
| • | Salon du livre | • | Activité d'hiver |
| • | Dépanneur | • | Fête foraine |

Rapport annuel du conseil d'établissement

- Théâtre les gros becs : pièce Circus
- Crack Pot café
- Camp de Portneuf
- Boîte aux métiers
- Aquarium
- Pique-nique
- Défi sportif Altergo
- Chocolat Favoris

- Olympiques spéciaux
- Randonnée
- Camping
- Gala Méritas
- Jeux d'eau
- Galeries de la Capitales
- Mini Golf Fluo

12. Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)

2025-2026 sera une année de transition importante pour l'école Joseph-Paquin alors que de nouvelles figures en franchiront le pas dès la rentrée 2025-2026. Deux groupes accompagnés de leurs enseignantes devront être harmonieusement intégrés sous la gouverne d'une nouvelle direction dont l'entrée en fonction sera pleinement effective en juillet.

L'aboutissement de cette année conclut un cycle important avec le départ de monsieur Michel Pineau, directeur depuis février 2022. En plus d'assurer une communication et une collaboration exemplaire entre le conseil d'établissement et la direction, monsieur Pineau s'est montré en parfaite maîtrise des dossiers et à l'écoute de l'équipe-école. Son leadership teinté de qualités humaines a été inspirant. Je ne peux conclure ce rapport sans souligner sa contribution exceptionnelle. Au nom du CÉ et en mon nom de parent, merci, Michel.

Excellent été à tous!